



MODULE N°5 : CHOISIR ET PREPARER LES MARCHES PUBLICS ADAPTES A L'OPERATION URBAINE

INTERVENANTS

- FRANÇOIS MEUNIER, architecte-programmiste, dirigeant d'Attitudes Urbaines
- JACQUES CABANIEU, consultant, ancien Secrétaire Général de la MIQCP

DATE ET FORMAT

Jeudi 07 janvier 2021, de 9h à 17h30. Module en présentiel (Paris 5^e)

PRESENTATION

La recherche de la bonne adéquation entre la procédure de consultation et la nature de la commande constitue une obligation juridique autant qu'une garantie de qualité et d'efficacité pour les Maîtrises d'Ouvrage urbaines. Que le cadre soit celui d'un marché à procédure adaptée ou d'un marché à procédure formalisée, les possibilités d'évolution et d'adaptation de la commande, les marges de négociations souhaitées avec le prestataire, ou encore les conditions de dialogue entre les différentes ingénieries, sont autant de critères qui peuvent orienter la Maîtrise d'Ouvrage dans la construction du ou des marchés adaptés à sa commande.

L'enjeu est bien de mettre la commande au service de la cohérence et de l'efficacité de la démarche de projet, particulièrement dans le cadre d'opérations urbaines complexes, nécessitant une articulation fine entre l'élaboration du projet (vocation, ambition...) et sa conception spatiale.

En s'appuyant sur les dernières évolutions de la réforme, ce module propose d'explorer les possibilités offertes par les marchés publics, pour faire de la commande publique un levier d'innovation et d'efficacité au service d'un dialogue programmation – conception réussit comme de la qualité des opérations urbaines.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Situer les règles, caractéristiques et modalités de mise en œuvre des marchés publics en urbanisme et aménagement
- Distinguer les procédures et les formats de marché adaptés à l'AMO programmation urbaine et à la maîtrise d'œuvre urbaine
- Proposer un cadre de commande adapté à l'articulation programmation / conception sur une opération urbaine complexe : le cas du dialogue compétitif

PUBLIC

Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.

PREREQUIS

Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES

La formation alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs et/ou des temps de mises en situation autour de cas pratiques pour favoriser le transfert des apprentissages en situation de travail.

L'effectif pédagogique est limité dans la mesure du possible à une quinzaine de participants. La direction pédagogique est présente à chaque module pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.

DEROULEMENT DU MODULE*

**Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs*

MATIN

- Les outils de la commande publique pour réaliser le projet urbain
- Consultation et cadre d'exercice de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- Consultation et cadre d'exercice de la Maîtrise d'Œuvre urbaine
- Procédures intégrées adaptées à l'opération urbaine

APRES-MIDI

- Mise en situation et échanges autour d'un cas d'étude : le dialogue compétitif
- Bilan de la journée

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation
- Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session
- Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation

TARIF ET MODALITES D'ACCES

620,00 € H.T. Possibilité de prise en charge par votre OPCO.
Inscription possible jusqu'à la veille du module, sous réserve de places disponibles.

DUREE DU MODULE 7 heures

MODULES ASSOCIES

Dans le cadre d'un cursus à la carte, les modules n°1, 3 et 6 peuvent compléter l'apprentissage.

INSCRIPTION, RENSEIGNEMENTS ET ASSISTANCE

Laura Serre : 01 40 34 91 74, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. apu@attitudes-urbaines.com. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.